Du prince de la Renaissance au roi absolu

Du XVIe au XVIIe siècle, les rois de France renforcent leur pouvoir jusqu'à la monarchie absolue de Louis XIV. Tu sauras expliquer comment François Ier, Henri IV et Louis XIV ont affirmé l'autorité royale.

L'ESSENTIEL

De François Ier à Louis XIV, les rois de France renforcent leur autorité jusqu'à la monarchie absolue de droit divin, où le roi concentre tous les pouvoirs.

Astuce : Trois rois, trois mots : François Ier, la Renaissance ; Henri IV, la paix ; Louis XIV, l'absolutisme et Versailles.

- François Ier (1515-1547) : victoire de Marignan en 1515, mécène de la Renaissance.
- 1539 : l'ordonnance de Villers-Cotterêts impose le français dans les actes officiels.
- Henri IV (1589-1610) signe l'édit de Nantes en 1598 et pacifie le royaume.
- Louis XIV gouverne seul de 1661 à 1715 : c'est une monarchie absolue de droit divin.
- Le roi tient son pouvoir de Dieu et concentre tous les pouvoirs ; les intendants appliquent ses ordres.
- 1682 : la cour s'installe à Versailles, où le Roi-Soleil contrôle la noblesse.
- 1685 : Louis XIV révoque l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau.

EXEMPLE GUIDÉ

Range dans l'ordre François Ier, Louis XIV et Henri IV, et donne le ou les siècles de chaque règne.

1. Je note les dates : François Ier 1515-1547, Henri IV 1589-1610, Louis XIV 1643-1715.
2. Je range dans l'ordre : François Ier, puis Henri IV, puis Louis XIV.
3. Je trouve les siècles : François Ier au XVIe siècle, Henri IV à cheval sur le XVIe et le XVIIe, Louis XIV surtout au XVIIe, jusqu'au début du XVIIIe.

PIÈGE DU BREVET

1643 ou 1661 ?

PIÈGE DU BREVET (SUITE)

Louis XIV devient roi en 1643, à 4 ans : le royaume est d'abord gouverné en son nom, avec Mazarin. Il ne gouverne seul qu'à partir de 1661, à la mort de Mazarin. Pour parler de la monarchie absolue, retiens 1661.

EXERCICE TYPE BREVET

Le portrait de Louis XIV en costume de sacre

Document : portrait de Louis XIV en costume de sacre, peint par Hyacinthe Rigaud en 1701 (musée du Louvre). Le roi, debout, porte un grand manteau bleu semé de fleurs de lys et doublé d'hermine. Il tient le sceptre, l'épée est à son côté, et la couronne et la main de justice sont posées près de lui. Le décor est fait de colonnes et d'une lourde tenture rouge.

1. Présente le document : sa nature, son auteur, sa date et le personnage représenté.

2. Relève deux objets du portrait et dis quel pouvoir du roi chacun représente.

3. Pourquoi peut-on dire que ce tableau sert la propagande royale ?

4. En quelques lignes, montre que Louis XIV exerce un pouvoir absolu.

Indice : Chaque objet du sacre symbolise un pouvoir : rendre la justice, commander l'armée, gouverner.

CORRIGÉ

1. C'est un tableau, un portrait officiel, peint par Hyacinthe Rigaud en 1701. Il représente Louis XIV, roi de France de 1643 à 1715, avec les objets de son sacre.

2. La main de justice représente le pouvoir de rendre la justice ; l'épée, le pouvoir de commander l'armée et de faire la guerre ; le sceptre et la couronne, le pouvoir de gouverner le royaume.

3. Le tableau montre la grandeur et la richesse du roi : il est fait pour impressionner ceux qui le regardent et glorifier son pouvoir.

4. Louis XIV gouverne seul à partir de 1661. Roi de droit divin, sacré à Reims, il tient son pouvoir de Dieu et réunit tous les pouvoirs : il fait les lois, rend la justice, lève les impôts et décide de la guerre. Les intendants appliquent ses ordres dans les provinces. À Versailles, à partir de 1682, il contrôle la noblesse et met en scène sa puissance.